



En stage à l'étranger, j'ai reçu une OQTF

Par **reda13**, le **31/07/2014** à **12:01**

Bonjour,

J'ai un ami qui a reçu une obligation de quitter le territoire français alors qu'il est à l'étranger (DOM) pour effectuer un stage de fin d'étude.

il a reçu l'oqtf après une demande de changement de statut commerçant refusée.

J'aimerais savoir s'il est possible pour lui de revenir en France sans risquer une expulsion immédiate (il a 1 mois pour quitter le territoire) à l'aéroport.

S'il veut revenir en France c'est pour effectuer toutes les démarches qui lui permettent de rentrer sans soucis à son pays d'origine, et bien entendu dans le délai légal de 1 mois.

Merci pour vos réponses.